

L'Europe et la Convention : il faut s'en mêler !

Francis Wurtz, membre du Conseil National du PCF, président du groupe de la Gauche unitaire européenne du Parlement européen

Parmi les questions stratégiques que nous avons à affronter sans complaisance dans la prochaine période, il y a cette contradiction lourde de sens dans l'Union européenne. Alors que se multiplient d'impressionnantes mobilisations sociales – souvenons-nous des récents rassemblements de Séville, de la manifestation géante de Barcelone, de la marée humaine contre Berlusconi en Italie..., dans le même temps, toutes les élections générales de ces trois dernières années se sont soldées par une défaite de la gauche, de toute la gauche.

En 1999, des partis de gauche participaient à 13 des 15 gouvernements de l'Union. En 2002, la droite détient le pouvoir dans 11 des 15 mêmes pays, souvent flanquée d'une extrême droite menaçante, tandis qu'une proportion croissante de citoyen-ne-s ne se sentent plus représenté(es) par les partis chassés des gouvernements, et pas davantage par ceux qui les y ont remplacés. Parmi les nombreux enseignements à tirer de façon impérative – en particulier par les partis qui ont pour ambition de contribuer à transformer la société et le monde – de ce fiasco, je pense que doit figurer l'exigence de dépasser la façon traditionnelle, c'est à dire très générale et purement défensive, d'aborder les enjeux européens avec nos concitoyens. A force de crier « haro sur Bruxelles » sans proposer d'objectifs de lutte concrets s'inscrivant dans un projet alternatif mobilisateur, on ne fait qu'illustrer un peu plus l'impuissance « des politiques », ce pain béni de tous les démagogues.

Ce projet alternatif pourrait se résumer à quelques axes simples répondant aux aspirations les plus prégnantes dans toutes les sociétés de l'Union européenne.

En premier lieu, la raison d'être d'un ensemble européen n'est-elle pas, aujourd'hui, d'user de son poids économique, de son influence politique, de son rayonnement culturel pour peser à l'échelle de la planète, en faveur d'une mondialisation solidaire ? Que l'on songe que la seule **augmentation** du budget militaire américain annoncée par le Président Bush dépasse le volume de la totalité de l'aide publique au développement, de tous les pays industrialisés, à tous les pays du Sud ! Faire entendre une autre voix dans les grandes institutions internationales, mener une grande politique de développement, de démocratisation des relations internationales, de prévention des conflits, être à l'avant-garde du respect

du droit international et des droits des peuples – je pense notamment au Proche Orient ! – voilà le vrai « cahier des charges » à conquérir pour l'Europe du futur. L'Europe ne manquerait assurément pas d'alliés, notamment au Sud, pour faire vivre un tel modèle alternatif face à l'unilatéralisme hégémonique des Etats-Unis et à la domination des multinationales et des marchés financiers.

D'ores et déjà, l'Union européenne a conclu des accords de coopération avec tous les pays d'Afrique subsaharienne, avec la plupart des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, avec l'Amérique Latine, la Russie, la Chine, et tant d'autres ! Elle compte deux membres permanents sur cinq au Conseil de Sécurité de l'ONU et a plus de voix que les Etats-Unis au Fonds monétaire international ! Que la volonté politique existe et cette grande Union de bientôt 25 pays – en principe dès 2004 ! – peut changer la donne à l'échelle du monde, comme elle le montre déjà à propos du protocole de Kyoto ou du Tribunal pénal international. Voilà un véritable enjeu de civilisation dont tous les progressistes européens doivent se saisir résolument !

En deuxième lieu, en son propre sein, l'ambition de l'Union européenne doit être de relancer le progrès social à l'heure des nouvelles technologies, de la révolution de l'information. Cela veut dire non seulement l'élimination de la pauvreté – la Commission évalue elle-même à ... 60 millions (!) le nombre de personnes vivant au seuil de pauvreté dans l'Union européenne après transferts sociaux – mais la promotion des capacités humaines et de l'environnement. Notre proposition-phare d'un « système de sécurité d'emploi et de formation » est, à cet égard, un modèle par excellence d'objectif structurant à faire vivre à l'échelle de l'Union européenne – élargie demain – voire dans ses relations avec des pays tiers. Des services publics modernes dans tous les domaines où l'intérêt général doit primer sur les « lois du marché » s'inscrivent eux aussi dans une telle démarche. Ils doivent, non plus être partiellement tolérés en dérogation de la sacro-sainte règle de la libre concurrence, mais être inscrits dans le traité comme une priorité de l'Union, à part entière. Il en va de même de l'idée d'une relance des dépenses publiques à finalité sociale : éducation et santé notam-

DES SERVICES
PUBLICS
MODERNES
DANS TOUS
LES DOMAINES
OU L'INTERET
GENERAL DOIT
PRIMER SUR
LES « LOIS
DU MARCHÉ »

ment. Aussi bien dans chaque pays que sur le plan de l'Union, où la réduction des inégalités de développement, tout comme la défense de l'environnement passent aussi par des investissements publics importants, par exemple des programmes de formation ouvrant sur des emplois qualifiés, ou encore le développement du ferroutage...

La politique économique européenne, au lieu de se limiter à la concurrence à tout va, doit être conçue et conduite – de même que la politique monétaire et budgétaire – en fonction de tels objectifs prioritaires.

En troisième lieu, et indissociablement, il y a naturellement l'exigence démocratique. Consultation (avant la prise de décision) ; évaluation (durant la mise en œuvre des politiques décidées) ; information (en permanence, sur les enjeux à traiter) devraient être le triptyque des relations entre les institutions européennes et les citoyens, les acteurs sociaux, les élus. Le Parlement européen a d'ailleurs lui-même voté une résolution demandant une évaluation des effets des libéralisations des services publics avant toute nouvelle libéralisation. Ni le Conseil des ministres ni la Commission n'ont accepté. Cela vaut aussi pour les pays-candidats : la façon dont sont menées les négociations avec ces pays est honteuse et source de crises futures. Au nom de l'obligation d'intégrer dans les législations nationales de ces pays tout « l'acquis communautaire », les « Quinze » leur imposent en particulier toutes les contraintes libérales que nous combattons depuis « l'Acte unique » et Maastricht ! Des remises en cause de pans entiers de cet « acquis » seront nécessaires pour que l'Europe future puisse jouer le rôle que nous pensons être le sien. L'Europe doit mériter le beau nom de « communauté » de peuples, de nations, de citoyens. Je suis convaincu que si les Européens se sentaient à la fois respectés dans leur identité nationale respective et réellement associés à de grands projets d'intérêt commun, l'idée « d'union politique », incluant d'importants partages de responsabilités, s'imposerait d'elle-même. Alors, mais alors seulement, l'idée d'une « Constitution » européenne serait elle-même à examiner sérieusement. Tels sont, à mes yeux, grossièrement résumés, les chemins de l'avenir.



Le fonctionnement de la Convention européenne est conçu pour aboutir à un projet de traité « politiquement correct »

Cela étant, il ne s'agit pas de déconnecter un tel projet alternatif des réalités quotidiennes de l'actuelle construction européenne ! C'est au nom de cette perspective d'Europe nouvelle que nous devons critiquer radicalement nombre d'orientations et de mesures des actuels dirigeants européens. Le cas échéant, c'est également au nom de ce projet alternatif que nous pouvons prendre appui sur des éléments positifs – ou potentiellement positifs – de l'Europe d'aujourd'hui. Car toute réalité est contradictoire.

Un peu de dialectique ne nuit pas, même appliquée à l'Europe...

C'est également dans cet esprit que je suggère de traiter de la « Convention européenne » chargée de préparer la grande réforme des institutions européennes de 2004. Nous devons aider nos concitoyens à s'impliquer dans cet enjeu majeur. Certes, la « Convention » est une instance purement consultative. En outre, sa composition – 210 personnes – est dominée par les deux principales forces politiques européennes – chrétiens démocrates et sociaux démocrates. Quant à son fonctionnement, il est conçu pour aboutir à un projet de traité « politiquement correct », c'est-à-dire vraisemblablement très insatisfaisant à nos yeux, voire pernicieux et dangereux. Il n'est pas exclu, en effet, que le texte final que la « Convention » proposera aux 15 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne comporte deux parties distinctes : l'une, très générale, porterait sur les grands objectifs et la répartition des compétences au sein de l'Union ; l'autre, apparemment plus « technique », préciserait les conditions de la mise en œuvre de ces grands principes. Le piège de cette formule, c'est que, dans l'avenir, il y a fort à parier que l'on estimera que pour modifier la partie prétendument « technique », il n'y a pas lieu de saisir les parlements, encore moins d'organiser de référendum... Il s'agit donc d'éclairer les citoyens sur toutes ces atteintes à la démocratie.

Mais, dans le même temps, c'est la première fois qu'une réforme institutionnelle européenne est préparée dans une instance composée majoritairement de parlementaires, tant des pays-membres que des pays-candidats. Les débats y sont publics et des consultations des organisations syndicales et du mouvement associatif sont prévues. Il faut donc s'en mêler ! Dès maintenant et jusqu'au printemps, voire l'été prochains, des questions essentielles pour l'avenir de l'Europe y seront abordées : le rôle et le contrôle de la Banque centrale européenne ; l'appréciation du Pacte de stabilité ; le rôle des parlements nationaux et, plus généralement, toute l'organisation des responsabilités dans la future Europe élargie. Qui doit décider, dans l'avenir, de la politique économique et sociale, de la politique extérieure et de la sécurité, des questions de justice, de police, de l'immigration, du droit d'asile... Autant d'occasions pour qui est attaché à transformer l'Europe, de réaffirmer l'ambition sociale, l'impératif de solidarité et l'exigence démocratique qui caractérisent notre projet alternatif. Et de pousser plus avant nos échanges, nos coopérations et nos partenariats avec d'autres progressistes européens.

Il ne s'agit ici que d'un canevas quelque peu approximatif. Le grand débat qui s'ouvre permettra sans nul doute d'en approfondir le contenu. ■